

quer, même d'une manière abrégée, les hommages rendus à notre grande sainte dans tous les pays. Le 24 avril 1622, sa fête est déclarée fête d'obligation pour l'univers catholique par le pape Grégoire XV; deux ans plus tard, une statue très ancienne, reproduisant ses traits, est trouvée miraculeusement en Bretagne, et devient le point de départ d'un admirable élan de dévotion qui n'a pas cessé de s'accroître depuis lors. En Allemagne, les sanctuaires se multiplient en son honneur. En Autriche, une montagne portant son nom acquiert une grande renommée par les prodiges qu'elle voit s'accomplir; aux environs de Vienne, un magnifique monastère est élevé sous son patronage. En Pologne, son culte devient de plus en plus populaire; en Belgique et en Flandre, les lieux de pèlerinages sont signalés en grand nombre; celui de Bottelaer, à deux lieues de Gand, est resté le plus illustre. Partout le nom et le culte de la glorieuse mère de la très sainte Vierge prennent l'importance et la place qu'ils méritent dans le cadre merveilleux de la dévotion catholique.

Disons en terminant que la fête de sainte Anne a presque partout perdu son privilège de fête d'obligation, mais, par un décret dn 1er août 1879, Sa Sainteté Léon XIII l'a élevée au rite double de seconde classe.

L'abbé G. DE BESSONIES.

---

## NOS DEVOIRS ENVERS L'EGLISE

### I

#### L'AIMER

(Suite).

Voilà ce que l'Eglise fait pour l'homme! Dites-moi, n'est-elle pas la Mère véritable? Abandonne-t-elle un seul